



## Prise en charge des enfants pour le dvh le lundi soir

Par **Catimini**, le **11/02/2016** à **13:51**

Bonjour.

Je suis un papa de deux garçons de 11 et 14 ans.

Comme beaucoup de papas j'ai un DVH ainsi établi

En totalité les vacances de février, paques et toussaint;

Pour moitié l'été et Noel

Année paire la première partie, l'année impaire la deuxième. Je vis à 800 km de ms enfants.

A la charge du père matérielle ou financière de venir chercher les enfants à leur domicile et ... la mère le retour.

J'ai pu effectuer une réservation (avion) pour le 21/02/16.

Inutile de vous dire que la maman refuse de les accompagner à l'aéroport, je dois donc trouver une solution (c'est réglé) pour que l'on vienne les chercher (grand mère) et bataille sur le jour, alors que rien n'est précisé sur le jugement.

Ma question concerne les prochaines vacances

En l'absence de précision et de règles applicables par défaut, puis je en fonction de mes disponibilités prendre mes enfants, comme l'ex ci dessus, le dimanche, mais aussi, après les cours (vacances de juillet) ?

Mon ex me dit que c'est toujours du samedi au samedi...